



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaissance de l'obésité et élaboration d'une politique publique spécifique

Question écrite n° 38149

Texte de la question

Mme Caroline Janvier appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la détresse des personnes atteintes d'obésité durant la crise sanitaire. Aujourd'hui se superposent en effet deux épidémies, d'une part la covid-19 qui a fait 2,8 millions de morts en 15 mois, et de l'autre l'obésité, touchant 13 % de la population mondiale, qui a triplé en quarante ans et qui entraîne 2,8 millions de décès chaque année. Les médecins ont très vite décelé que près de la moitié des patients en réanimation en souffrait, 45 % plus précisément selon des chiffres consolidés par Santé publique France, et que l'obésité était donc un facteur aggravant. Les associations de personnes obèses regrettent qu'aucune action ne soit entreprise plus largement à leur bénéfice en ce qui concerne par exemple la vaccination. Si depuis le 25 février 2021 les personnes de plus de 50 ans atteintes d'obésité peuvent se faire vacciner, les plus jeunes en sont exclus. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a reconnu l'obésité comme une pathologie chronique en 1997, à l'instar du Portugal en 2004 et de l'Italie en 2019, ce qui n'est pas le cas, encore aujourd'hui, de la France. Plus largement, cette reconnaissance permettrait une meilleure prise en charge et d'améliorer les remboursements des soins, mais aussi de changer le regard de la société sur cette maladie. L'obésité est une pathologie multifactorielle : génétique, épigénétique, environnementale. C'est également une maladie marquée par un enjeu social fort : elle touche en effet davantage les populations les moins favorisées de la société. Nombreux sont les exemples non seulement de stigmatisations, mais surtout de prises en charge problématiques par des professionnels de santé insuffisamment formés. Une « feuille de route obésité » a été lancée en 2019 par le Gouvernement, avec pour objectif principal d'assurer d'ici à 2023 une meilleure coordination entre médecine générale, spécialistes libéraux et services hospitaliers, et de réduire la prévalence de l'obésité chez les jeunes et les adultes. Les professionnels spécialisés sur cette question saluent le travail de fond entrepris, mais assurent que les moyens d'atteindre ces objectifs ne sont pas à la hauteur. Elle souhaiterait ainsi savoir ce qui peut être entrepris pour officiellement reconnaître l'obésité comme une pathologie chronique, et ainsi pour construire une véritable politique publique adaptée, dans la gestion de la crise comme à plus long terme.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38149

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 juin 2021

Question publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3232

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)